

madame de Lendeven avaient été vendues pour réunir le cautionnement nécessaire ; on ne pouvait donc offrir d'hypothèque. Le temps marchait rapidement. Comment réglerait-on cette affaire ?

M. de Lendeven s'adressa à quelques amis, timidement, car il avait la pudeur de la souffrance. On ne lui refusa pas, mais on ne promit rien.

Sur ces entrefaites, le cousin mourut.

On ne pouvait rien attendre des créanciers.

Ce fut un véritable coup de foudre dans la famille de Lendeven.

La mère de Stylite n'héritait point de ce cousin, qui avait une sœur mariée, mère de plusieurs enfants, et ne pouvait manquer de réclamer intégralement ce qui lui revenait de la succession de son frère.

Un matin, un riche propriétaire des environs, nommé M. Sauvage, se présenta dans le bureau de M. de Lendeven.

M. Sauvage était un homme de trente ans, grand, robuste, roux, chasseur à la façon de Nemrod, franc d'allure, dépourvu de toute aspiration élevée, vivant entre sa meute et les chevaux de son écurie, habitant un château restauré maladroitement, mais dans lequel on menait large vie. Ses équipages de chasse étaient cités, sa probité reconnue. Les hommes lui serraient la main avec plaisir. Les femmes lui trouvaient un peu l'aspect de son nom.

Son père l'avait élevé sévèrement ; ses études, ébauchées, ne s'étaient point continuées plus tard. Il ne croyait nullement nécessaire qu'un propriétaire campagnard de sa sorte comprit le latin et déchiffrât le grec. Il était maire de sa commune, très-dévoué à ses administrés, grand organisateur de comices, éleveur distingué, beau parleur en fait de drainage et de culture.

M. de Lendeven l'avait vu pour la première fois, à la préfecture, il y avait trois jours.

— Monsieur, dit rudement le jeune homme, vous connaissez mon nom, il n'est pas aristocratique, mais rien ne l'entache ; j'ai vingt mille francs de rente, ce